

Le Transport à la demande



Le transport à la demande

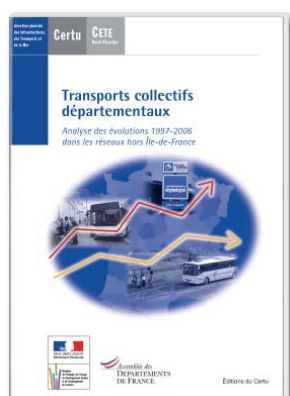
État de l'art, éléments d'analyse et repères pour l'action

Né au milieu des années 1970, le transport à la demande (TAD) visait initialement à assurer des dessertes au niveau des zones rurales peu denses et à offrir une alternative de déplacement aux personnes à mobilité réduite. Le concept de transport à la demande a depuis ce temps évolué. Il concerne également à présent la desserte de zones périurbaines voire urbaines, en offrant une gamme de services très variée, pouvant aller du TAD pour tout public en substitution aux lignes régulières insuffisamment fréquentées, aux dessertes spécifiques d'équipements particuliers (aéroports, marchés, lieux publics, services de soirée, liaisons domicile-travail, etc.).

La périurbanisation et la dispersion des origines/destinations ont favorisé l'émergence de cette forme de transport public. Basé sur le principe d'optimisation du trajet en fonction des personnes transportées, le TAD apparaît comme un service de mobilité durable, flexible permettant d'assurer le droit au transport pour tous. Cet ouvrage vise à faire un point méthodologique sur tous les aspects fondamentaux du transport à la demande. Le lecteur y trouvera des points de compréhension préalables indispensables à la mise en place de tels projets, des éléments d'analyse sur les plans juridiques, organisationnels et financiers ainsi que des illustrations concrètes sur des services existants en France et en Europe.

Éditeur : Certu
(juin 2006)
ISBN : 2-11-095339-X
ISSN : 0247-1159
Référence : DC 17106
94 pages
Prix de vente : 18,00 €

Auteur : Certu



Transports collectifs départementaux

Analyse des évolutions 1997-2006 dans les réseaux hors Île-de-France

Depuis la décentralisation de 1982, les conseils généraux exercent une mission de service public dans le domaine des transports, qu'ils soient scolaires, en lignes régulières ou sous forme de transport à la demande ; mais le contexte juridique, institutionnel, économique et environnemental a beaucoup évolué ces dernières années.

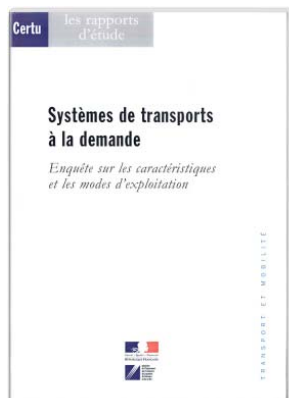
Réalisée à partir des données disponibles dans la base « transports collectifs départementaux » alimentée chaque année par les conseils généraux, cette plaquette présente l'ensemble des pratiques départementales et permet d'appréhender les enjeux des politiques de transport : rajeunissement du parc des véhicules, desserte fine des territoires, amélioration des connexions avec les services ferroviaires ou urbains, impact des intercommunalités, etc.

Principalement destiné aux élus et aux techniciens ayant en charge les politiques départementales de transports, il peut également servir aux élus œuvrant dans le domaine social ou économique pour lesquels la mobilité des personnes et la desserte fine des territoires est une préoccupation constante.

Éditeur : Certu
(juin 2009)
ISBN : 978-2-11-098178-3
ISSN : 0247-1159
Référence : DC 20309
46 pages
Prix de vente : 25,00 €

Auteurs : Certu – Cete Nord-Picardie

Le transport à la demande



Éditeur : Certu
(décembre 2002)
ISSN : Certu/RE--03-04--FR
ISSN : 1263-2570
105 pages
[en téléchargement gratuit](#)

Systèmes de transports à la demande

Enquête sur les caractéristiques et les modes d'exploitation

Le présent document est une synthèse d'enquêtes et de visites conduites auprès de 19 services de transports à la demande. Les services rencontrés ont été choisis selon leur vocation : tout public, personnes à mobilité réduite, trajets domicile-travail ou domicile-école, en substitution ou rabattement sur le réseau de transports collectifs (TC) et selon leur localisation en France ainsi qu'en Suisse, en Suède et aux Pays-Bas. L'exploitation des entretiens a permis de définir une typologie et les caractéristiques des services de TAD, leur complémentarité avec les TC, d'analyser les logiciels d'exploitation mis en œuvre et leur impact sur le service. Les enquêtes ont aussi mis en valeur la perception des services par les clients et les attentes des opérateurs en termes de systèmes d'exploitation des TAD. Enfin, des perspectives d'évolution des services et des pistes d'études sont ébauchées.

Auteurs : Logma - Certu



Éditeur : Certu
(avril 2009)
[en téléchargement gratuit](#)
Versions française et anglaise

Les outils de la mobilité

Méto, tramway et bus sillonnent les agglomérations et répondent à une part importante de la demande de déplacements. Cependant, l'éclatement des temps de travail, le desserrement de certaines activités, les destinations périphériques ont suscité des modes plus souples : ainsi le transport à la demande et les taxis se développent, des centrales de mobilité se créent, des auto-écoles sociales apparaissent, le covoiturage et l'autopartage prennent de l'essor. Cette offre de transports « intermédiaire » est encore mal connue et relève souvent de l'expérimentation. La présente série de fiches se propose de recenser ces nouveaux services de mobilité et d'en décrire les principales caractéristiques.

Fiche n° 1 : Du rural au périurbain, le transport à la demande, une pratique en extension (février 2009)

Fiche n° 2 : Le transport à la demande en zone urbaine (avril 2009)

Fiche n° 3 : Optimiser le transport à la demande (avril 2009)

Fiche n° 4 : Le transport à la demande : une offre complémentaire pour usages spécifiques (sortie prévue 4^e trimestre 2009)

Auteur : Certu



Éditeur : Certu
(mai 2008)
[en téléchargement gratuit](#)
Versions française et anglaise

Déplacements en villes moyennes

Le CERTU a engagé avec le CNFPT et la FMVM une réflexion sur « les déplacements en villes moyennes ». Cette action vise à sensibiliser les élus et les techniciens des villes moyennes d'une part sur la nécessité d'avoir une vision globale des déplacements et de leurs transports collectifs et d'autre part à montrer les bonnes pratiques dans la gestion de ces politiques. La fiche « transports à la demande » permet de répondre à une approche opérationnelle : Quelles sont les mesures permettant d'améliorer l'efficacité des transports collectifs dans les villes moyennes ?

Fiche n° 1 : Le transport à la demande dans les villes moyennes (février 2007)

Fiche n° 2 : Les chiffres du transport public en villes moyennes (mai 2008)

Auteur : Certu

Le transport à la demande



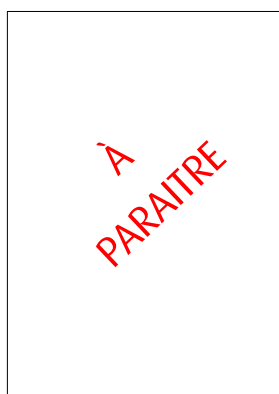
Transport par autocar

Vue d'ensemble

Peu connu, le domaine du transport par autocar a pourtant un poids économique non négligeable, comparable à celui des 200 principaux réseaux de transport urbain, hors région Île-de-France. Le domaine du transport par autocar recouvre un ensemble d'activités diversifiées : services réguliers publics, transports des scolaires, transports du personnel, tourisme, etc. Ce document présente l'ensemble de ces activités pour en cerner les principaux enjeux, en examinant successivement l'historique de ce secteur, ses principes d'organisation, son rôle dans la desserte du territoire, son poids économique et ses perspectives d'avenir.

Auteurs : Cete de Lyon - Certu

Éditeur : Certu
(Octobre 1998)
ISSN : 0247-1159
Référence : DC04308998
112 pages
Prix de vente : 16,77 €



Mettre en place un transport à la demande : les bonnes questions à se poser

Ouvrage à paraître fin 2009/début 2010

Le transport à la demande est un moyen de transport qui se développe aussi bien en zone dense que dans les zones rurales ; c'est une offre de transport qui se déclenche lorsqu'au moins un usager a réservé son voyage au préalable. Le concept de transport à la demande (TAD) a été défini par la loi d'orientation des transports intérieurs (1982), complétée par le décret du 16 août 1985 pour le transport routier non urbain de personnes dont l'autorité organisatrice est le département, et par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000 pour le transport urbain de personnes.

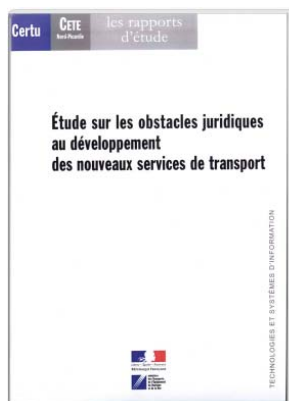
Le Certu a souhaité réaliser un ouvrage de synthèse présentant une série de réponses axées prioritairement sur les aspects juridiques et les recommandations pour les collectivités ou organismes qui souhaitent se lancer dans la création puis l'organisation d'un service de transport à la demande.

L'ouvrage est destiné aux :

- autorités organisatrices de transport : élus et techniciens des autorités organisatrices de transports (AOT) sont confrontés à une demande de mobilité très complexe : (responsabilités pénales, choix entre délégation de service public ou marché, mission des sous-traitants, etc.). De plus, des interrogations se font jour lors de la concertation avec les habitants car ces réunions donnent lieu à des questions précises sur la responsabilité des organisateurs ou des exploitants et sur les processus de mise en œuvre du TAD, etc.
- exploitants de transport, qu'ils soient taxis, entreprises de transports régulièrement inscrites au registre des transporteurs, voire conducteurs employés par des associations ;
- associations, particuliers ou organismes divers dont l'activité principale (APE) n'est pas le transport mais qui offrent parfois une prestation de transport. Ces instances ne disposant pas toujours d'une vision claire des compétences et responsabilités en ce domaine, il a fallu préciser le champ d'application du transport à la demande.

Auteur : Certu

Le transport à la demande



Éditeur : Certu
(mars 2006)
ISBN : Certu/RE-05-32-FR
ISSN : 1263-2570
120 pages
en téléchargement gratuit

Étude sur les obstacles juridiques au développement des nouveaux services de transport

La voiture individuelle se place au centre d'un paradoxe : indispensable en zone rurale en raison des difficultés de mise en place de lignes régulières, elle devient un facteur de nuisance dans les grandes villes. La voiture individuelle est encore aujourd'hui perçue comme le moyen optimal de satisfaire un besoin de se déplacer librement, mais les conditions difficiles de circulation, la montée du prix du pétrole et la nécessité grandissante de réduire la pollution atmosphérique remettent en cause certaines utilisations de ce moyen de transport. Toutefois, la prise de conscience de ces difficultés fait évoluer l'offre de transport non pas vers l'abandon de la voiture, mais plutôt vers une rationalisation de son usage dans les villes, et une utilisation accrue en zone rurale par le développement de services collectifs ou solidaires de transport.

Ainsi, la voiture tend à être partagée dans l'espace par le covoiturage, dans le temps dans le cadre de l'autopartage et dans le temps et l'espace lorsque les taxis réalisent un transport à la demande. Elle est également mise au service de certaines catégories de personnes ayant besoin de mobilité au travers des services de transport et d'accompagnement. Enfin, le transport des personnes par motos ou scooters peut apparaître comme un moyen d'optimiser les temps de trajet et contourner les difficultés liées à la circulation en ville. Ce travail s'inscrit donc dans une réflexion générale sur ces cinq nouveaux services et tend à rendre compte des obstacles juridiques liés à l'exercice de ces activités, en se basant sur la réglementation des transports, le droit public, le droit privé des obligations, des contrats et de la responsabilité.

Auteur : Certu

Certu

centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone : 04 72 74 58 00
télécopie : 04 72 74 59 00



Le centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu) est membre du Réseau Scientifique et Technique du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat. Il est un lieu de production et de diffusion de méthodes et de techniques urbaines en aménagement.

Il s'engage pour une ville durable au service des territoires urbains au travers de cinq thématiques : Urbanismes et Territoires, Transports et Mobilité, Environnement et Risques, Bâtiments et Accessibilité, Partage de l'Espace public et Voirie.

Le Certu associe ses partenaires pour produire des connaissances en adéquation avec leurs attentes et leurs besoins. Cette démarche d'écoute et d'action se décline dans le choix varié des supports (ouvrages, cahiers, cédéroms, fiches techniques) et des modes de diffusion (journées d'études et d'échanges, séminaires, sites internet, lettres d'informations).

Les domaines d'intervention

- Urbanisme et habitat
- Ville et équipements publics
- Mobilité et déplacements
- Systèmes de transports
- Voirie et espace public
- Sécurité et circulation routières
- Ville et environnement
- Information géographique
- Activités internationales
- Développement durable
- Ville accessible à tous
- Déplacements et Urbanisme
- Une voirie pour tous
- Vulnérabilité urbaine et risques
- Gouvernance et participation des citoyens
- Développement des systèmes d'information

Les activités

Le Certu assure la production d'ouvrages techniques et méthodologiques, ainsi que des logiciels.

Il s'implique dans des actions de formation, d'information, contribue à l'élaboration de la normalisation et de la réglementation technique.

Il peut aussi intervenir à la demande de professionnels exerçant une activité dans son champ de compétence.

Certu 09 RelProd 09